Tournoi des Muverans

7 et 8 novembre 2026 Catégories U11 – U13 – U15 – U17

Organisateur :	Badminton Club Leytron
Lieu du tournoi :	Complexe des Muverans, Route Romaine 6, 1912 Leytron
Dates et horaires :	Samedi 7 novembre 2026 dès 8h00 pour les catégories U15 et U17 Dimanche 8 novembre 2026 dès 8h00 pour les catégories U11 et U13
Rappel :	Les joueurs doivent se présenter à la table de contrôle 45 minutes avant le premier match.
Participants :	**Tous les juniors de l'AVcB, en possession d'une licence SB.**
Catégories :	**U11** (né en 2016 et plus jeune) **U13** (né en 2014 et 2015) **U15** (né en 2012 et 2013) **U17** (né en 2010 et 2011)
Discipline :	Simple : 2 sets gagnants, le premier à 15 points avec prolongation jusqu'à 21 points.
Mode de tournoi :	Systèmes Poules. Le tournoi compte pour le classement.
Volants :	A la charge des participants. Les volants du tournoi sont en plastiques pour les catégories U11 et U13. Volants officiels à plumes selon le règlement de Swiss-Badminton pour les catégories U15 et U17.
Finance d'inscription :	CHF 15 par joueur. La finance d'inscription doit être versée **par les clubs** avant le **vendredi 30 octobre 2026** : Banque Raiffeisen de Martigny et région – Badminton Club Leytron. IBAN: CH27 8080 8005 5336 7851 0
Inscription :	**Uniquement en ligne** via le site internet : www.swiss-badminton.ch **Délai : mardi 27.10.26 à 23h59**. Passé ce délai, aucune inscription ne sera possible. L'inscription se fait obligatoirement par le responsable juniors (qui doit être Clubtrainer). **Aucune inscription et paiement individuel ne sont acceptés.**
Tirage au sort :	Le tirage au sort se fera la semaine suivant le délai d'inscription. Les tableaux du tournoi seront publiés à partir du 2 novembre 2026 sur www.swiss-badminton.ch
Arbitre :	Le fair-play est seul arbitre. Les joueurs ont droit à un coach au bord du terrain.
Restauration :	Vente sur place de repas chauds et froids et de diverses boissons
Assurance :	L'assurance est à la charge des participants (représentant légal). L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident.
Remboursement :	En cas de désistement après le tirage au sort, la finance d'inscription reste due, sauf en cas de blessure ou de maladie et sur présentation d'un certificat médical.
Renseignements :	info@bcleytron.ch - Olivier Locher 079 224 17 70

Leytron, juin 2026